

L'an deux mil dix onze, le dix neuf avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d' Urzy dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Huguette JUDAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 avril 2011

Présents : M. DECAUX, Mme THILLIER, M. CHALENCON, Mme MANZI, M. BOURDIAUX, M. SEGUIN, Mme LEMAITRE, M. LEGRAND, M. GATEAU, M. REGNAULT, M. ADOUE

Absents excusés qui donnent procuration :

M. DELMOTTE qui donne procuration à M. REGNAULT
M. GOBET qui donne procuration à Mme THILLIER
M. MINGAT qui donne procuration à Mme MANZI
Mme BIDAUT qui donne procuration à M BOURDIAUX
M. JOURNEAU qui donne procuration à M ADOUE

Absents excusés

Mme ROPITEAU

Nombre de membres :

Présents : 12

En exercice : 18

Votants : 17

Mme Manzi a été élue secrétaire de séance.

Ordre du jour

- 1) Approbation du compte rendu de la séance du 29 mars 2011
- 2) Rapport des commissions
- 3) Compte Administratif 2010 Budget Commune
- 4) Affectation des résultats Budget Commune
- 5) Compte Administratif 2010 Budget Assainissement
- 6) Affectation des résultats Budget Assainissement
- 7) Comptes de gestion du receveur municipal
- 10) Adoption des tableaux d'amortissements budget commune
- 11) Adoption des tableaux d'amortissements budget assainissement
- 12) Vote des Taux des Taxes Directes Locales
- 13) Budget Primitif 2011 Commune
- 14) Tarif de l'assainissement 2011
- 15) Budget Primitif 2011 assainissement
- 16) Dotation Cantonale Equipement 2011
- 17) Motion Défense « RASED »
- 18) Informations diverses

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 29 MARS 2011

Le compte rendu de la session du vingt neuf mars deux mil onze a été adopté à l'unanimité.

2) RAPPORT DES COMMISSIONS

a) Commission finances travaux urbanisme et environnement du 14 avril 2011

Présents :

Huguette JUDAS, Isabelle THILLIER, Olivier DECAUX, André ADOUE, Jean-Pierre LEGRAND, David JOURNEAU.

Absents excusés :

Patrick REGNAULT, Monica MANZI, Stéphane MINGAT.

Sandrine KALTEMBACHER, secrétaire générale, participait également à cette réunion.

Au cours de cette réunion ont été examinés :

- les comptes administratifs du budget commune et assainissement 2010.
- les budgets primitifs commune et assainissement 2011.
- les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2011.
- les dotations aux collectivités locales 2011.

Deux projets ont été également examinés :

- le changement du sol du secrétariat mairie
- l'achat d'un brûleur à gaz.

3) COMPTE ADMINISTRATIF 2010 BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal après avoir étudié chapitre par chapitre, le compte administratif de la Commune présenté par Madame THILLIER, adjoint aux finances, approuve les résultats qui se décomposent de la façon suivante :

◆ Section de fonctionnement

Recettes :	1 076 602€39
Dépenses	1 012 759€19
Excédent de l'exercice :	63 843€20
Excédent reporté :	98 054€87
Excédent de clôture :	161 898€07

◆ Section d'investissement

Dépenses :	168 755€ 34
Recettes :	224 457 € 15

Excédent d'investissement	55 701€ 81
Déficit antérieur reporté :	131 469 €81
Déficit de clôture :	75 768€00

◆ **Restes à réaliser**

Recettes : 12 300 €
 Dépenses 10 900 €
 Excédent: 1 400 €

Besoin de financement pour la section d'investissement :
 75 768€ – 1 400 = 74 368€00

Suffrages exprimés : 16
 Vote pour : 14
 Abstentions : 2

4) AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal,

- Après avoir pris connaissance du compte administratif de l'exercice budgétaire 2010
- Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2010,
- Constatant que le compte administratif présente
 - Un excédent de fonctionnement cumulé de 161 898,07 €
 - Un déficit d'investissement cumulé de 75 768€.
 - Un besoin de financement de 74 368€

Décide d'affecter le résultat comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT	€
Compte 002 fonctionnement recettes	87 530,07
Compte 001 investissement dépenses	75 768€
Compte 1068	74 368€

Suffrages exprimés : 17
 Vote pour : 15
 Abstentions : 2

5) COMPTE ADMINISTRATIF 2010 SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal après avoir étudié chapitre par chapitre, le compte administratif de la Commune présenté par Madame THILLIER, adjoint aux finances, approuve les résultats qui se décomposent de la façon suivante :

Section d'investissement

Recettes :	192 020€20
Dépenses :	168 597€48
Excédent de l'exercice	23 422€72
Déficit reporté :	109 605€60
Déficit de clôture	86 182€88

Restes à réaliser

Recettes :	100 000 €
Dépenses	28 836 €
Excédent:	71 164 €

Besoin de financement pour la section d'investissement :
86 182€88 - 71 164 € = 15 018€88

Section d'exploitation

Recettes :	120 420€55
Dépenses :	105 829€68
Excédent de fonctionnement :	14 590€87
Excédent reporté :	54 191€22
Excédent de clôture :	68 782€09

Adopté à l'unanimité

6) AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal,

- Après avoir pris connaissance du compte administratif de l'exercice budgétaire 2010
- Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2010,
- Constatant que le compte administratif présente
 - Un excédent de fonctionnement cumulé de 68 782,09 €
 - Un déficit d'investissement cumulé de 86 182€88
 - Un besoin de financement de 15 018€88

Décide d'affecter le résultat comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT	€
Compte 002 fonctionnement recettes	53 763€21
Compte 001 investissement dépenses	86 182€88
Compte 1068	15 018€88

Adopté à l'unanimité

7) COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL

Sous la Présidence de Madame Huguette JUDAS Maire, le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion du Receveur Municipal dont les résultats sont identiques aux comptes administratifs de la Commune et du service public d'assainissement.

Adopté à l'unanimité.

8) ADOPTION DES TABLEAUX D'AMORTISSEMENTS BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve les tableaux d'amortissement technique du budget Commune, qui seront annexés à la présente délibération.

COMMUNE D'URZY									
AMORTISSEMENTS TECHNIQUES 2011									
Compte	N°	Date	Durée	Valeur d'	amortiss à	Dotation	cumul amort	val nette	désignation
		acquis		acquisition	fin 2010		2011	fin 2011	
2182	N337	2005	5	35 341,80	35 341,80		35 341,80	0	Camion nissan
2182	N410	2010	5	27 866,79	0	5 573,35	5 573,35	22 293,44	Camion mitshubishi
TOTAL 2182				63 208,59	35 341,80	5 573,35	40 915,15	22 293,44	
2183	N325	2005	3	1 500,00	1 500,00	0	1 500,00	0	3 ordinateurs compaq presar
2183	N326	2005	3	540,00	540,00		540,00	0	1 ordinateur compaq presar
TOTAL c/2183				2 040,00	2 040,00		2 040,00	0	
2188	N360	2006	5	31 597,72	25 278,16	6 319,56	31 597,72	0	Tracteur CASEIH
TOTAL GENERAL				96 846,31	62 659,96	11 892,91	74 552,87	22 293,44	

Adopté à l'unanimité .

09) ADOPTION DES TABLEAUX D'AMORTISSEMENTS SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve les tableaux d'amortissement technique du budget du réseau d'assainissement, qui seront annexés à la présente délibération.

ASSAINISSEMENT D'URZY									
AMORTISSEMENT TECHNIQUE ANNEE 2011									
COMPTE	N°	DATE ACQUIS	MONTANT INITIAL	DUREE	CUMUL ANT FIN 2010	DOTATION 2011	CUMUL AMORTI FIN 2011	VAL NETTE CPT	OBJET
21311	8	01/01/1986	5 942,89	15	5 942,89	0	5 942,89	0	station

									d'épuration
21311	7	01/01/1986	7 317.30	15	7 317.30	0	7 317.30	0	station d'épuration
21311	2	01/01/2000	32 954.36	15	32 954.36	0	32 954.36	0	station d'épuration
21311	5	01/01/1999	161 520.95	15	118 448.71	10 768.06	129 216.77	32 304.18	équip tch station
21311	6	01/01/2001	12 503.16	15	7 501.86	833.54	8 335.40	4 167.76	équip tch station
21311	10	01/01/1999	41 550.89	8	41 550.89	0	41 550.89	0	organe de recul
21311	9	01/01/2000	7 573.42	5	7 573.42	0	7 573.42	0	matériel station
21311	3	01/01/2001	301 920.32	50	66 422.39	6 038.41	72 460.80	229 459.52	station d'épuration
21311	4	01/01/1999	4 835.36	50	870.39	96.71	967.10	3 868.26	honoraires station
21311	31	01/01/2002	7 999.70	15	4 266.48	533.31	4 799.79	3 199.91	equip tch station
21311	34	01/01/2005	4 694.30	15	938.87	156.48	1095.35	3 598.95	pompe bassin ep
21311	37	01/01/2006	290.27	15	77.40	19.35	96.75	193.52	compteur station
TOTAL COMPTE			589 102.92		293 864.96	18 990.76	312 855.72	276 247.20	
COMPTE	N°	DATE ACQUIS	MONTANT INITIAL	DUREE	CUMUL ANT FIN 2010	DOTATION 2011	CUMUL AMORTI FIN 2011	VAL NETTE CPT	OBJET
21532	11	01/01/1971	7 749.10	60	5 036.87	129.15	5 166.02	2 583.08	canal eaux usées
21532	12	01/01/1972	27 478.21	60	17 402.84	457.97	17 860.81	9 617.40	canal eaux usées
21532	13	01/01/1974	39 322.57	60	23 593.56	655.38	24 248.94	15 073.63	canal eaux usées
21532	14	01/01/1993	15 337.57	60	4 090.06	255.63	4 345.69	10 991.88	canal eaux usées
21532	15	01/01/1973	36 460.97	60	22 484.21	607.68	23 091.89	13 369.08	canal eaux usées
21532	16	01/01/1975	25 043.81	60	14 608.90	417.40	15 026.30	10 017.51	canal eaux usées
21532	17	01/01/1976	37 162.28	60	20 439.24	619.37	21 058.61	16 103.67	canal eaux usées
21532	18	01/01/1976	37 317.80	60	19 902.79	621.96	20 524.75	16 793.05	canal eaux usées
21532	19	01/01/1978	42 834.24	60	23 957.90	713.90	24 671.80	18 162.44	canal eaux usées
21532	20	01/01/2000	190 494.95	60	42 332.20	4 233.22	46 565.42	143 929.53	canal eaux usées
21532	21	01/01/1972	11 188.23	60	11 188.23	0	11 188.23	0	canal eaux usées
21532	22	01/01/1999	28 513.23	45	3 801.78	633.63	4 435.41	24 077.82	canal eaux usées
21532	23	01/01/2000	172 893.34	60	172 893.34	0	172 893.34	0	canal eaux usées
21532	32	01/01/2006	1 430.08	15	381.36	95.34	476.70	953.38	canal Pont Saint ours
TOTAL DU COMPTE			673 226.38		382 113.28	9 440.63	391 553.91	281 672.47	
COMPTE	N°	DATE ACQUIS	MONTANT INITIAL	DUREE	CUMUL ANT FIN 2010	DOTATION 2011	CUMUL AMORTI FIN 2011	VAL NETTE CPT	OBJET
2181	38	01/01/2005	878.20	5	878.20		878.20	0	Roller Flamme

2181	39	02/01/2005	285.01	5	285	0.01	285.01		Poste à souder
2181	40	03/01/2005	692.48	5	692.45	0.03	692.48		détecteur de métaux
2181	41	01/01/2008	10 285.60	5	4 114.24	2 057.12	6 171.36	4 114.24	Hydrocureuse
2181	43	01/01/2010	1608.62	5		321.72	321.72	1286.90	Douchette yeux
TOTAL DU COMPTE			13 749.91		5 969.89	2 378.88	8348.77	5 401.14	
COMPTE	N°	DATE ACQUIS	MONTANT INITIAL	DUREE	CUMUL ANT FIN 2010	DOTATION 2011	CUMUL AMORTI FIN 2011	VAL NETTE CPT	OBJET
2182	24	01/01/1998	20223.89	8	20223.89	0	20223.89	0	tracteur landini
2182	26	01/01/2001	4870.96	5	4870.96	0	4870.96	0	véhicule C15
2182	25	01/01/1996	1143.37	5	1143.37	0	1143.37	0	véhicule ax
2182	33	01/01/2004	5000	5	5000	0	5000	0	minipelle
2182	35	01/01/2004	1350	5	1350	0	1350	0	remorque p35
2182	36	01/01/2004	2944.66	5	2944.66	0	2944.66	0	renault kangoo
TOTAL DU COMPTE			35532.88		35532.88	0	35532.88	0	
COMPTE	N°	DATE ACQUIS	MONTANT INITIAL	DUREE	CUMUL ANT FIN 2010	DOTATION 2011	CUMUL AMORTI FIN 2011	VAL NETTE CPT	OBJET
2183	28	01/01/2001	1 207.51	5	1 207.51	0	1 207.51	0	ord+imprimante
2183	27	01/01/1995	1 322.83	5	1 322.83	0	1 322.83	0	ordinateur
2183	29	01/01/1992	457.34	5	457.34	0	457.34	0	logiciels
TOTAL DU COMPTE			2 987.68		2 987.68	0	2 987.68	0	
COMPTE	N°	DATE ACQUIS	MONTANT INITIAL	DUREE	CUMUL ANT FIN 2010	DOTATION 2011	CUMUL AMORTI FIN 2011	VAL NETTE CPT	OBJET
2188	30	01/01/1998	919.27	5	919.27	0	919.27	0	pilonneuse
2188	42	01/01/2010	8173.46	15		544.90	1089.80	7083.66	Epandeur à lisier
			9092.73		919.27	544.90	2009.07	7083.66	
TOTAL GENERAL			1 323 692.50		721 387.96	31 355.17	752 743.13	570 949.37	

AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS 2011									
SERVICE D'ASSAINISSEMENT D'URZY									
Compte	Année	Montant initial	Durée	Total amorti au 31/12/10	Dotation 2011	Total amorti au 31/12/11	Valeur nette cpt fin 2010	objet	
13111	2000	33 605,86	7	33 605,86	0	33 605,86	0	Sub assainissement	
13111	1998	122 837,32	11	122 837,32	0	122 837,32	0,00	Sub assainissement	
Total		156 443,18		156 443,18	0	156 443,18	0,00		
13111				0	0	0		Amort à tort	
Total				0	0	0			

13118	1998	115 099,01	11	115 099,01	0	115 099,01	0,00	Sub assainissement
13118	2000	32 014,30	7	32 014,30	0	32 014,30	0	Sub assainissement
13118	2002	1 833,00	7	1 571,15	261,85	1 833,00	0	Sub assainissement
Total		148 946,31		148 684,46	261,85	148 846,31	0	

Adopté à l'unanimité

10) °VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Les taux d'imposition sont différents de ceux de 2010 puisqu'ils sont recalculés aux fins de prendre en compte le transfert de la fiscalité départementale et régionale suite à la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité directe locale.

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter en 2011 le taux des taxes directes locales et adopte le tableau ci-dessous.

Taxes	Bases d'imposition 2010	Bases Prévisionnelles 2011	Taux fixés 2011	Produit attendu
Taxe d'habitation	1 953 863	1 978 000	22.84	451 775
Taxe foncière sur propriétés bâties	1 254 368	1 304 000	14.40	187 776
Taxe foncière sur propriétés non bâties	56 100	57 000	68.09	38 811
Total				678 362

Suffrages exprimés : 17

Vote pour : 15

Abstentions : 2

11) BUDGET PRIMITIF 2011 COMMUNE

Après l'avoir étudié chapitre par chapitre et programme par programme, le Conseil Municipal adopte ce budget qui s'équilibre de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

Recettes : 1 424 786€

Dépenses : 1 424 786€

Section d'investissement :

Recettes : 299 268€

Dépenses : 299 268€

Suffrages exprimés : 17

Vote pour : 15

Abstentions : 2

12) TARIF DE L'ASSAINISSEMENT ANNEE 2011

Madame le Maire propose d'appliquer le tarif suivant pour l'assainissement :

- Assainissement m³ consommé : 1.30 € le m³

Adopté à l'unanimité.

13) BUDGET PRIMITIF 2011 SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Après l'avoir étudié chapitre par chapitre et programme par programme, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ce budget qui s'équilibre de la façon suivante :

Section d'exploitation :

Recettes : 148 477 €

Dépenses : 148 477 €

Section d'investissement :

Recettes : 161 375 €

Dépenses : 161 375 €

Adopté à l'unanimité.

14) DOTATION CANTONALE D'EQUIPEMENT 2011

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune bénéficiera au titre de la DCE 2011 d'une subvention d'un montant de 11 848.72 €.

Elle propose d'affecter cette subvention pour les travaux de voirie en fonctionnement, l'achat d'un véhicule et le remplacement des fenêtres de la Mairie.

Adopté à l'unanimité.

15) MOTION DEFENSE « RASED »

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la Mairie a été sollicitée par le syndicat des enseignants SE UNSA 15 rue Albert Morlon 58000 pour soutenir la défense du dispositif RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)

« Madame le Maire, un dispositif permettant la prise en charge de la difficulté scolaire par des professionnels spécifiquement formés pendant le temps scolaire existait et continue à exister. Ce dispositif tout en permettant à l'élève de continuer à suivre une scolarité dans son école apporte une véritable aide rééducative, psychologique et adaptée : il s'agit des Réseaux d'aides (RASED).

Les RASED ont été mis à mal lors de la politique nationale d'éducation de 2009 visant à la suppression de dispositif en 3 ans, à raison de 3000 postes à fermer chaque année. Le grand élan de soutien de la communauté éducative a stoppé cette asphyxie.

Hélas ! Cette année encore on constate des menaces de fermetures de postes dans les RASED nivernais pour la rentrée 2011.

Les RASED sont reconnus, y compris par Monsieur L'Inspecteur d'Académie, comme ayant un rôle important dans la prise en compte des difficultés persistantes des élèves. Mais l'enseignement spécialisé est considéré par Madame Le Recteur comme « un levier pour récupérer des postes ».

- Que vont devenir les élèves aidés par le RASED ?
- Qu'en est il de l'efficiace des RASED ?
- Pourront ils encore « tenir » encore longtemps avec les moyens qui leur restent ?

Madame le Maire précise à l'ensemble du Conseil Municipal que :

Les RASED interviennent à la demande des enseignants ou des familles pour les élèves ayant des difficultés persistantes. Les deux heures d'aides personnalisées proposées ne peuvent suffire pour des enfants en grande difficulté.

La diminution de l'effectif des enseignants spécialisés de ce dispositif, gratuit pour les familles, va mettre en péril la réussite scolaire des enfants les plus fragiles et pénaliser l'école publique.

Nombreux élèves de tout le département et de la commune bénéficient de ce dispositif, Madame le Maire propose de s'opposer à toute fermeture de poste en RASED.

Le Conseil Municipal approuve la motion proposée à l'unanimité.

16) INFORMATIONS DIVERSES

DATES A RETENIR

- 22 avril : AG du SIVOM à 17h30
- 27 avril : Conseil Communautaire C.C.B.N.
- 07 mai : inauguration de la station épuration du Pont Saint Ours à 10h30

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BERTRANGES A LA NIEVRE

- Demande de répartition de la somme allouée par la Communauté de Communes des Bertranges à la Nièvre pour les travaux de voirie

DIVERS

- Concernant les Affouages, il est demandé que les branchages soient répartis sur le sol et non en tas
- Le bus pour les collégiens ne s'arrête pas sur la Place de la République mais sur la rue des Vannes, ce qui est très dangereux, voir avec le transporteur et le Conseil Général afin de remédier au problème
- Demande de rajout de signalisation concernant les priorités à droite de la rue des Vannes

Séance levée à 20h50.

Mme JUDAS

M. DECAUX

Mme THILLIER

M. CHALENCON

Mme MANZI

M. BOURDIAUX

M. SEGUIN

Mme LEMAITRE

M. LEGRAND

M. GATEAU

M. REGNAULT

M. ADOUE